

Définition de la catégorie de produit

- Dénomination Légale : Spécialité céréalière à base de semoule de blé dur
- Format : Penne (Craquantes) - Torchietti (élégantes) - Conchiglie (Délicieuses)
- Poids Net Total : 5 kg
- Type d'Emballage : Sachet Kraft

Liste des ingrédients

Semoule de **blé dur** de type 110
Contient du gluten

Valeurs nutritionnelles moyennes

Valeurs nutritionnelles :	Pour 100g de produit
Énergie kJ	1573 kJ
Énergie kcal	371 kcal
Matières grasses	1,8 g
dont acides gras saturés	0,3 g
Glucides	74 g
dont sucres	2,8 g
Fibres alimentaires	3,4 g
Protéines	13 g
Sel	0,10 g

→ Score nutritionnel* : -4

→ Classement nutritionnel* (A/B/C/D/E) : A

* « Score et classement nutritionnels selon les critères définis dans l'Arrêté du 31 octobre 2017 »

Caractéristiques physico-chimiques

Critère	Cible	Méthode
Humidité (% sur tel quel)	≤ 12,5	NF V 03-707
Matières minérales (% sur sec)	≤ 1,3	NF EN ISO 2171
Protéines (Nx5.7) (% sur sec)	≥12	NF EN ISO 20483 (Nx5.7)

Caractéristiques organoleptiques

Critère	Cible	Méthode
Aspect	Pâtes de couleur jaune blanche	Visuel
Gout et odeur	Caractéristique de pâte. Absence de goût et d'odeur parasite	Dégustation
Texture	Ferme à moelleuse selon le temps de cuisson appliqué	Dégustation

Caractéristiques microbiologiques

Critère	Cible (En Unités Formant Colonies UFC)	Méthode
Staphylocoques pathogènes	$\leq 10^2$ /g	NF EN ISO 6888-2
Salmonelles	Abs. /25g	NF EN ISO 6579
Escherichia coli	$\leq 10^2$ /g	NF EN ISO 16649-2
Bacillus cereus	$\leq 10^3$ /g	NF EN ISO 7932

DDM - conditions de conservation

- La DDM figure en clair sur tous les emballages (Jour-Mois-Année)
- Conservation à température ambiante, au sec

Réglementation

Conforme à :

- Décret « Pâtes Alimentaires » 55-1175 du 31/08/55
- Décret « Métrologie » 78-166 du 31/01/78
- Règlement « OGM » 1829/2003 du 22/09/2003
- Réglementation européenne Pesticides et Contaminants
- Règlement CE 178/2002 du 28/01/2002 sur la sécurité alimentaire des denrées
- Règlement CE « Microbiologie des Denrées Alimentaires » 2073/2005 du 15/11/05
- Règlement UE n°1 169/2011 du 25/10/11 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires